Villeparisis le Mag

 # 109 NOVEMBRE 2021

villeparisis.fr

DOSSIER

Du sport pour tous

9
CANTINE SCOLAIRE
Du végétarien plus varié

10
STATIONNEMENT
Les bons comportements

20
CULTURE
Bienvenue au cirque

VILLEPARISIS

édito

NOVEMBRE 2021

sommaire

4>5
RETOUR EN IMAGES

6>7
SUIVI DE CHANTIERS

9>11
ACTUALITÉS

13>17
DOSSIER

19>22
LOISIRS

23
PORTRAIT

25
VIE ÉCONOMIQUE

27
LIBRE EXPRESSION

28>29
BLOC-NOTE
ÉTAT-CIVIL

30
DÉTENTE

Faire vivre le sport

Cet automne reste encore incertain, tant la crise sanitaire que nous vivons depuis près de deux ans maintenant a mis nos quotidiens à rude épreuve. Néanmoins, beaucoup d'activités ont d'ores-et-déjà repris. L'occasion de revenir dans ce magazine sur une autre priorité de notre mandat : l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.

Qu'il soit individuel ou collectif, le sport est un formidable outil d'émancipation, de partage, d'inclusion. On ne le dira jamais assez : ses bienfaits sont incontestables sur notre santé et notre moral.

À Villeparisis, nous déclinons tout un programme d'activités sportives gratuites et variées pendant les vacances scolaires.

Nous mobilisons des moyens humains et financiers pour proposer la découverte de nouveaux équipements et de sports émergents.

Nous investissons aussi massivement dans les infrastructures nécessaires : réalisation d'un mur d'escalade, réalisation d'un terrain en synthétique en noyau d'olive, construction d'une nouvelle piste de BMX, rénovation de la piste de roller, projet de construction d'une salle de gymnastique… Les actions concrètes sont déjà nombreuses, et d'autres sont à venir !

Investir dans le sport, c'est investir dans l'avenir.

C'est aussi le sens de notre engagement aux côtés de nos jeunes. C'est pourquoi nous les accompagnerons aussi en intervenant dans les établissements scolaires.

Alors que la France va accueillir en 2024 les Jeux olympiques, nous serons au rendez-vous

de cet incontournable évènement. Nous avons aussi nos champions villeparisiens ! Nous espérons que cet évènement majeur sera également l'occasion de construire des ponts entre le sport amateur et le sport professionnel, de valoriser ces talents qui existent dans nos villes et de vivre ensemble des moments de joie et d'euphorie collective au service de belles valeurs que sont celles du sport.

Villeparisis, ville résolument sportive !

FRÉDÉRIC BOUCHE
Maire de Villeparisis
Vice-président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

retour

EN IMAGES

Automne : festivités et prévention

UN FESTIVAL DES PAPILLES

Samedi 9 et dimanche 10 octobre, les Villeparisiens se sont retrouvés à Villepa'Gourmand, au centre culturel Jacques Prévert pour goûter aux petits plats régionaux (et même italiens, portugais, espagnols, québécois) pleins de saveurs du salon de la gastronomie 2021 et de sa soixantaine d'exposants. Dans les allées, dans le hall, sur l'esplanade, il y avait de quoi émoustiller les papilles et repartir avec fromages, fruits, produits de traiteurs, pâtisseries, confiseries, miel ou encore boissons diverses. Un bal était organisé le samedi soir. Des animations pour tous, de l'artisanat et des jeux pour les enfants (manège et structure gonflable) étaient proposés aux visiteurs.

SEMAINE BLEUE DES SENIORS

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées, la Semaine Bleue a notamment vu à Villeparisis les seniors se pencher sur leur alimentation, en partenariat avec Silver Fourchette (qui promeut une alimentation durable et équilibrée). Après une cueillette de légumes à Compans jeudi 7 octobre, un chef péruvien est venu le samedi 9 à la Résidence Octave Landry pour un atelier de cuisine, dévoilant deux recettes de son pays. Une séance de somatothérapie (automassage collectif) et un atelier bouquins ont également émaillé cette semaine.

LES BACHELIERS CÉLÉBRÉS

Samedi 9 octobre, la Ville a tenu à honorer les bachelières et bacheliers de l'année à la salle polyvalente de la Maison Pour Tous, en leur remettant des récompenses. Les nouveaux diplômés ont été félicités par le maire Frédéric Bouche et plusieurs des élu·e·s, dont Alain Gorez, chargé de l'Éducation. Pour récupérer votre photo individuelle, n'hésitez pas à envoyer un mail avant le 30 novembre à l'adresse **com@mairie-villeparisis.fr,** en vous identifiant sur le cliché de groupe à retrouver sur **villeparisis.fr.**

MOBILISATION POUR OCTOBRE ROSE

La Ville s'est mobilisée du 7 au 30 octobre, en participant à la campagne annuelle de sensibilisation sur le cancer du sein et à son dépistage précoce. Plusieurs conférences, des ateliers yoga et des actions de prévention ont été organisées à l'accueil de loisirs Berny et à la médiathèque municipale. Samedi 16 octobre, une nouvelle action a été initiée par la Ville, en partenariat avec plusieurs associations, une journée de temps forts avec des animations sportives, des ateliers, des stands de sensibilisation et surtout une course rose «La Villeparisienne», qui s'est élancée à travers la ville depuis le stade des Petits Marais.

INAUGURATION AU COLLÈGE

Mardi 19 octobre a été inauguré le collège Marthe Simard, chemin des Petits Marais. Le collège dans sa nouvelle version a une capacité de 600 places. Il a accueilli en cette rentrée 450 élèves. Depuis 2018, année d'ouverture administrative de l'établissement, les élèves étaient accueillis dans des bâtiments modulaires en attendant la fin des travaux. La Ville a pleinement accompagné ce projet, en mettant notamment à disposition le terrain et en prenant à sa charge l'aménagement d'un pôle de gare routière devant les deux collèges, Marthe Simard et Gérard Philipe.

SENIORS : REPAS D'AUTOMNE

Premier repas festif thématique organisé à la Résidence Octave Landry depuis la pandémie, le repas d'automne a réuni une cinquantaine de seniors, en présence du maire Frédéric Bouche et des adjointes Caroline Digard (Seniors) et Laurence Grossi (Actions sociales). Au menu : feuilleté, blanquette, riz et gâteau. L'animation musicale était signée de Jacky, un habitué.

Retour en images

Plus de photos sur villeparisis.fr

suivi DE CHANTIERS

Comme un avant-goût des travaux traditionnellement prévus (notamment dans les écoles) pendant les vacances scolaires de la Toussaint, plusieurs chantiers ont démarré en octobre dans la ville.

Dans les bâtiments

1. Les travaux de réhabilitation du hall du **centre culturel Jacques Prévert** ont débuté avant les vacances de la Toussaint. Il est prévu la rénovation des faux plafonds et de l'éclairage (à LED), avec un dispositif classique pour la galerie et un autre plus spécifique dédié aux expositions. Des travaux de sécurité incendie sont également engagés, avec la pose d'une porte coupe-feu et d'un système de désenfumage de la galerie.

2. À l'**école Charlemagne,** des travaux de consolidation de la charpente ont été réalisés en octobre. Les faux-plafonds du deuxième étage doivent également être changés.

3. Au **nouveau cimetière,** des travaux sont intervenus avant la Toussaint sur le parking afin de sécuriser le stationnement des usagers, et éviter notamment des marches arrières directement sur la voie départementale. Une entrée-sortie a été créée. Une place Personne à mobilité réduite a été ajoutée. Dans le cimetière, des enrobés de la voirie ont été refaits.

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Dans les voiries

4. Rue Racine, des travaux de séparation des eaux usées et pluviales du réseau d'assainissement ont débuté le 11 octobre sur la totalité de la rue. Ils doivent durer jusqu'à fin janvier environ. L'objectif est de réduire l'impact de la pollution sur le milieu naturel. Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera perturbée. Le ramassage des déchets est maintenu.

5. Avenue du général de Gaulle, entre l'avenue Roger Salengro et l'avenue Perraton, des travaux d'assainissement avec remplacement de canalisations de cette portion dégradée du réseau ont débuté en octobre. Ils doivent durer jusqu'en janvier 2022 et s'effectueront de jour, ne permettant pas le stationnement dans le secteur.

6. Avenue de Molière, renforcement de l'éclairage au niveau de la sortie d'école (côté entrée périscolaire).

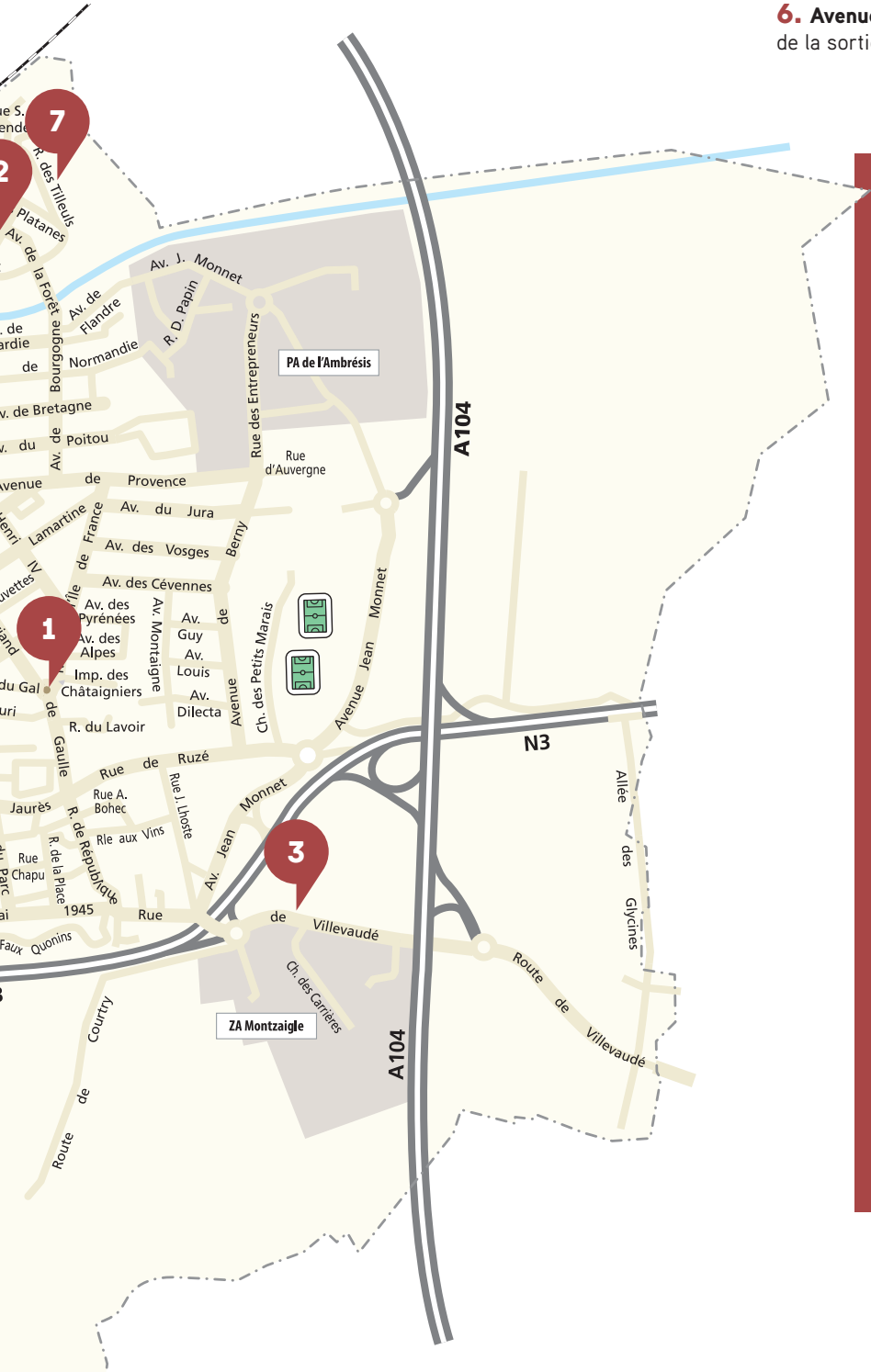

7. Le bassin de Boisparisis réhabilité

Menée par la communauté d'agglomération (CARPF), la réhabilitation du bassin de rétention des eaux pluviales de Boisparisis est engagée. Le dernier entretien de la végétation datant de 2011, celle-ci s'était fortement développée, obstruant les caniveaux, faisant stagner les eaux usées, générant vase et mauvaises odeurs. Le bassin jouait de moins en moins son rôle de stockage et de régulateur en cas de fortes pluies.

L'été dernier, les techniciens de la CARPF ont mené une première phase de remise en état des lieux, à commencer par débroussailler pour permettre l'accès aux ouvrages hydrauliques (tête d'aqueduc, caniveaux, ouvrage de sortie). Pour sécuriser les lieux, la clôture d'enceinte a été remise en état. En octobre, les dépôts de branches stockés ont été évacués et les caniveaux curés et examinés pour remplacer d'ici à la fin de l'année ceux qui sont dégradés. En contre-pente, empêchant le bassin de se vider entièrement, l'ouvrage de sortie du bassin doit lui aussi être repris. Objectif de ces travaux : favoriser l'écoulement et la vidange des eaux.

En début d'année prochaine, après un diagnostic, notamment quant à la qualité de l'eau, plusieurs actions viendront contribuer à supprimer les rejets d'eaux usées (provenant de branchements non conformes) vers le milieu naturel. Il est prévu que d'ici au printemps 2022, un espace naturel avec plantation de végétaux en haute tige permette la continuité de l'espace boisé à proximité et son intégration paysagère. Il est également prévu par la CARPF d'y installer des moutons afin de développer et valoriser l'éco-pâturage et permettre un entretien plus régulier du site.

Cantine scolaire
LE REPAS VÉGÉTARIEN ÉVOLUE

Proposé aux enfants depuis février 2021 dans les cantines scolaires et dans les accueils de loisirs de la ville, le repas végétarien quotidien est venu s'ajouter au choix des menus traditionnels et sans porc. Un peu plus de 10 % des écoliers mangent végétarien chaque jour depuis la rentrée de septembre.
Répondant à une attente des familles, la mise en place et le suivi de ce dispositif se font dans la concertation avec les représentants de parents d'élèves et le prestataire de la restauration collective, Les Petits gastronomes. Ainsi, lors d'un bilan de l'année scolaire écoulée les 22 et 23 septembre, le sujet a été évoqué avec les fédérations de parents d'élèves. Un état des lieux a été fait avec le prestataire en septembre.
« Une commission de restauration scolaire doit à nouveau en parler au dernier trimestre, s'attachant notamment à travailler sur une plus grande variété dans les menus végétariens servis à Villeparisis. Mais déjà depuis fin octobre, davantage de choix est proposé aux enfants ayant opté pour ce mode d'alimentation », **explique Fatima Menzel, conseillère municipale déléguée au périscolaire.**
Cette série d'échanges devraient aussi servir à relancer les visites de cantines et de la cuisine centrale des Petits Gastronomes dès le début d'année prochaine.
Rappelons qu'un repas végétarien est à base de protéines végétales (céréales, légumineux). Il peut aussi comporter des produits laitiers et des œufs. Tous les apports nutritionnels nécessaires aux enfants sont couverts.

Sensibilisation
Violences faites aux femmes

La Ville s'associe cette année à la **Journée internationale de l'élimination des violences faites aux femmes,** qui a lieu le jeudi 25 novembre. À cette occasion, l'association Femmes solidaires (de Mitry-Mory) tiendra une permanence à Villeparisis, à la Maison des Droits (18, avenue des Chênes, au Mail de l'Ourcq).
Le lundi 29 novembre (à 20 h) au centre culturel Jacques Prévert, la pièce de théâtre interactive « Je t'aime fort » lance le débat sur les violences dans le couple adolescent.
L'histoire : Aïna rencontre Ethan en cours de théâtre au lycée. Ils répètent ensemble et une histoire naît entre eux : une histoire d'amour ? Du jeu de séduction à la rupture, la relation vrille : le prince charmant devient tyran, les violences se multiplient mais quand elle veut le quitter, il est trop tard.
Après la pièce, une meneuse de jeu proposera au public d'analyser les comportements des personnages, avec la participation d'associations villeparisiennes.

En bref…

Élections au CCE

Les élections au Conseil communal d'enfants auront lieu le vendredi 10 décembre prochain dans les écoles élémentaires de Villeparisis. Elles visent à élire dans les classes de CM1 les élèves qui représenteront pour deux ans les jeunes de la ville. En lien avec les services municipaux, ils pourront développer des projets pour la collectivité, et vivre l'apprentissage de la vie locale et de la citoyenneté. 17 des 34 sièges sont à pourvoir cette année. Des réunions d'information pour susciter des candidatures auront lieu dans les classes en novembre, suivies de la campagne électorale des enfants.
Ces élections interviendront quelques jours après la Journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre.

Handicap : aider les écoliers

Une convention a été signée entre la Ville et l'Institut Médico-Éducatif « L'Oasis », à Mitry-Mory, pour mettre en œuvre lors de cette année scolaire un accompagnement des enfants porteurs de handicap scolarisés dans les écoles Briand, Kergomard, Joliot-Curie, République, Charlemagne et Séverine.
Il s'agit autant d'un accompagnement éducatif pendant le temps scolaire et périscolaire par les professionnels de l'Institut que de prendre en charge le transport des enfants entre l'école et l'Oasis.

Projets citoyens

Le dépôt des dossiers était clôt le 31 octobre : engagement de la municipalité, le budget de participation citoyenne est l'occasion pour les habitants de voir réaliser leurs idées, de participer concrètement à la vie de leur commune. Au 30 octobre, près de 60 projets étaient déposés sur la plateforme dédiée (participation.villeparisis.fr). Parmi quelques thèmes représentés : le lien social, l'accompagnement des seniors, l'installation d'aires de jeux et de sport ou encore la place du vélo dans la ville.

À découvrir sur participation.villeparisis.fr

Stationnement
DES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Circuler dans les principales artères de la ville s'apparente parfois à un parcours du combattant : voitures stationnées en double file, warnings allumés, entravant la circulation, véhicules empiétant sur les trottoirs gênant les piétons, les personnes à mobilité réduite, obligeant les poussettes à descendre sur la chaussée… On constate aussi des voitures garées débordant des places matérialisées, devenant un obstacle aux véhicules de secours notamment. **Or, partager l'espace public c'est adopter de bons comportements.**

Voie publique

Rappelons qu'on ne peut stationner sur un trottoir, une entrée carrossable, sur un passage piéton, un emplacement réservé aux livraisons, aux bus ou sur une place handicapée, sur une piste cyclable ou près d'une intersection. Une contravention de 35 € ou de 135 € peut être infligée. Il est aussi **préférable de privilégier son garage ou boxe privé pour se garer** en rentrant le soir et de laisser l'espace public à d'autres usagers. On ne peut pas non plus laisser un véhicule stationné (« abusif de plus de 7 jours consécutifs ») des semaines dans la rue. Pensez à le déplacer.
Pendant la pandémie, une certaine tolérance avait été acceptée, mais elle ne peut durer.

Stationnement unilatéral alterné

Il est appliqué dans la majorité des rues de la commune : du côté des numéros impairs du 1er au 15 du mois, du côté pair du 16 à la fin du mois. On change le dernier jour, entre 20 h 30 et 21 h. Son non-respect équivaut à une contravention de 35 € avec une possible procédure de mise en fourrière.

Zone bleue

C'est une zone de stationnement règlementé de 8 h à 20 h pendant 1 h 30, du lundi au samedi. Elles sont situées dans le quartier de la Poste, place Henri Barbusse, Place Jacques Chirac et ses abords, le parking public 85-87, rue de Ruzé, rue Jean Jaurès, le parking public du centre commercial 95-97, rue Jean Jaurès, le parking de l'ex-magasin Leclerc, le samedi (8 h-20 h) et le dimanche (8 h-14 h). **Il faut indiquer l'heure d'arrivée sur son disque, à mettre en évidence sous son pare-brise.** Si le disque est absent ou la durée est dépassée, la contravention est de 35 €.

Zone blanche

C'est une zone où le stationnement est **limité à la demi-journée,** de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au samedi. Indiquer son heure d'arrivée sur son disque. En dehors de ces horaires, le stationnement n'est pas réglementé. Elles sont situées sur le parking de la place François Mitterrand (au Vieux Pays), sur le parking de l'Église Saint-Martin (au Vieux Pays), parking Place Henri Barbusse et allée des Clématites (quartier de La Poste), le parking avenue Kléber, le parking de l'école Kergomard, allée Maulny (sauf le week-end, jours fériés et le mois d'août), sur le parking de l'ancien magasin Leclerc, du lundi au vendredi de 8 h-12 h et de 14 h-18 h.

Arrêt et stationnement à durée limitée

Des places « arrêt minute » (pas plus de 15 minutes) ont été créées aux abords de La Poste, du Vieux Pays, la rue Jean Jaurès, de la place Jacques Chirac, de l'avenue du Général de Gaulle, l'avenue Eugène Varlin, l'avenue du Maréchal Foch.

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Urbanisme
Des démarches dématérialisées

Plus facile, plus rapide : il sera possible dès janvier 2022 de déposer ses demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format informatique depuis le site villeparisis.fr, grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).
Il n'est donc plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer son dossier papier ou à la Poste pour y porter un recommandé. Il demeure toutefois possible de venir jusqu'au service Urbanisme de l'Hôtel de Ville si l'on n'est pas à l'aise avec l'outil numérique.

Renseignement au 01 64 67 52 89

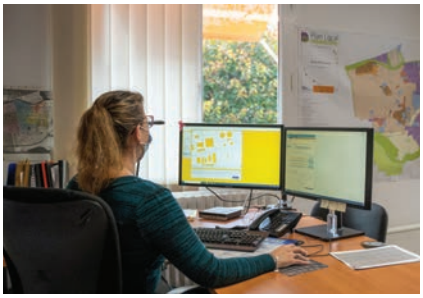

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Trophée Hashtag d'argent
MÉDIAS SOCIAUX, LA VILLE RÉCOMPENSÉE

Un « Hastag d'argent » attribué à Villeparisis (catégorie Vie démocratique) : la Ville vient de se voir décerner une récompense par l'Observatoire socialmedia des territoires, au titre des meilleures actions des collectivités locales sur les médias sociaux. Le trophée a été remis le 29 septembre à Paris, lors des Rencontres nationales de la communication numérique.

Il s'agit de mettre en lumière un service audio récemment créé pour améliorer l'accès des habitants aux débats du Conseil municipal. La bande son du Conseil est séquencée par chapitre individuel, correspondant à autant de délibérations à l'ordre du jour, comme des podcasts à écouter. Ils sont disponibles sur la plateforme SoundCloud. Il reste toutefois possible d'écouter le compte-rendu intégral sans coupures du Conseil municipal.

Ce service à la population conjugue à la fois un meilleur accès au débat démocratique, les contraintes sanitaires et les fonctionnalités des médias sociaux. Il répond à une demande du Maire exprimée fin 2020 lors d'une séance du Conseil.

À consulter sur soundcloud.com/villeparisis77

Site Internet
Les démarches en ligne

S'il reste possible d'effectuer bien des démarches directement au Guichet unique de la mairie, ou depuis septembre à la Maison des droits (au Mail de l'Ourcq), le site Internet **villeparisis.fr** vous simplifie aussi la vie et offre de nombreuses fonctionnalités en matière d'état-civil ou de papiers administratifs.

À toutes heures, tous les jours, on peut depuis la rubrique « démarches en lignes » postuler en ligne en réponse à une offre d'emploi ou s'inscrire pour la réunion d'information annuelle des nouveaux habitants. On peut également par ce biais ajouter son nom à la liste du « Plan canicule » du Centre communal d'action sociale, pour ne pas rester isolé l'été et être appelé pour vérifier que tout va bien. Les associations souhaitant une mise à jour des informations les concernant figurant en ligne le font *via* un formulaire dédié.

Le site propose, encore, d'y faire une demande de médaille du travail, une demande d'occupation du domaine public pour un déménagement, signaler un dysfonctionnement dans la ville ou demander l'effacement d'un graffiti.

En bref...

Environnement : un arrêté signé

Un arrêté *« portant obligation d'élimination des déchets provenant de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ou de pesticides de synthèse »* a été signé par le maire Frédéric Bouche le 8 octobre dernier, en présence notamment de l'adjoint au Maire chargé de l'Environnement et des Déchets Philippe Le Clerre. Il s'agissait d'un engagement de campagne, dans le cadre de l'action de la Ville en matière de préservation de l'environnement mais aussi en matière de santé publique. L'objectif est de contribuer à favoriser l'usage de pratiques vertueuses et raisonnées, pour tendre vers l'objectif proche de l'agriculture biologique : le respect de l'environnement et de la biodiversité.

La signature de cet arrêté arrive par ailleurs après l'obtention par la Ville fin septembre du trophée Zéro Phyt'Eau 2021, décerné par le Département de Seine-et-Marne à la Ville pour ses actions de lutte contre la pollution de l'eau par les pesticides. Il a été remis en présence des adjoints au maire Philippe Le Clerre, chargé de l'Environnement, des Mobilités douces, de l'Énergie et des Déchets, et de Stéphane Pavillon, chargé des Grands Projets, des Travaux et du Cadre de vie.

Gaz : fin du tarif réglementé

Quelques 1513 logements sont concernés à Villeparisis par le tarif réglementé de gaz naturel. Au 30 juin 2023, ces particuliers ne pourront plus bénéficier de ce type de contrat énergétique encadré par les pouvoirs publics. Ils devront changer d'offre auprès du fournisseur de leur choix. Cette extinction se fera sans frais, sans coupure et ne nécessite pas de changement de compteur. Jusqu'en mars 2023, plusieurs courriers d'information seront envoyés aux habitants concernés par leur opérateur.

dossier

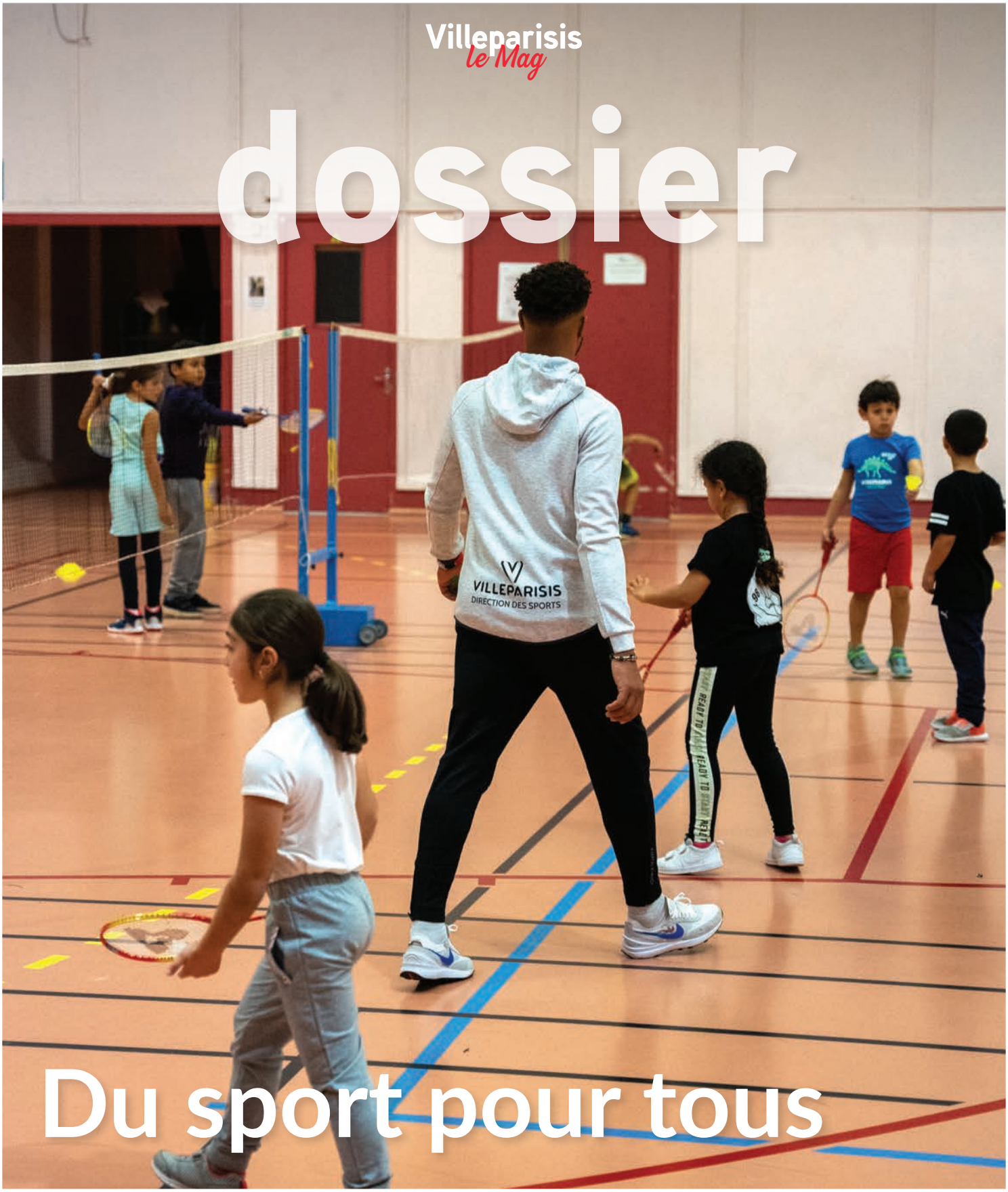

Du sport pour tous

Créée par la nouvelle équipe municipale en début d'année la direction des sports de la Ville la joue collectif et inclusif. Ses missions : promouvoir le sport auprès des Villeparisiennes et des Villeparisiens ; encourager la pratique sportive auprès de tous les publics, toutes générations confondues, main dans la main avec les associations et les partenaires ; fédérer, animer et conseiller.

Sport

Un projet en quatre axes

Stage sport durant les vacances de la Toussaint.

Mis en place début d'année, la jeune direction des Sports avance depuis à longues foulées. L'équipe - un directeur, une secrétaire, deux éducateurs sportifs - est engagée dans un chantier d'actions tous azimuts, regroupées suivant les axes prioritaires définis par la ville. Un projet global et transversal qui a pour ambition de développer le sport dans toute sa richesse et ses potentiels ; de faire de la pratique sportive un atout majeur à, pour et de Villeparisis, en cohérence avec les valeurs citoyennes. Vecteur de développement, de cohésion et d'intégration, le sport permet à chaque individu de s'épanouir. *« Un corps sain dans un esprit sain »*. État des lieux.

Le sport pour tous et avec tous

Le projet sportif de la ville est collectif et inclusif. Villeparisis s'est engagée dans une politique sportive qui vise à toucher l'ensemble de la population pour que tout le monde, toutes générations et catégories confondues, puisse avoir accès à la pratique sportive. Le sport pour tous, c'est le sport pour femmes et hommes, filles et garçons, jeunes et seniors (avec notamment le CCAS). C'est aussi la promotion et le développement du sport adapté et du sport scolaire, l'information et l'aide à toutes les personnes éloignées du sport, quelle qu'en soit la raison. La création d'une direction dédiée marque cette volonté de donner un nouveau souffle, en partenariat étroit avec le secteur associatif villeparisien.

Le sport à l'école

L'éducatrice et l'éducateur recrutés depuis peu, et le directeur sont diplômés multi-sports. Objectif : intervenir dans les huit écoles primaires de Villeparisis, sur le même modèle que les professeurs d'EPS (Éducation physique et sportive) au collège et assurer deux à trois heures de sport par semaine et par classe. Dans un premier temps, les interventions se feront en CM1-CM2, avant d'être étendues aux autres cycles. En projet également, la mise en place d'activités *« week-end »* et *« après l'école »* et la formation d'équipes de *Ninja Kids* pour l'éveil et la coordination des 3-6 ans. Du matériel portatif et rapide à installer a été acheté pour faciliter les déplacements des éducateurs sur le terrain, dans les établissements mais aussi dans les quartiers, dans un esprit « l'école hors les murs », notamment à République-Villevaudé, *Quartier prioritaire de la ville* (QPV).

Le sport adapté

Ne laisser personne au bord, de la piste, de la piscine ou du stade. C'est un enjeu sociétal majeur qui concerne les jeunes et les adultes, quel que soit leur handicap. La pratique sportive ne se limite pas aux personnes valides. Ainsi, tout enfant ayant un « dossier MDPH » (Maison départementale pour les personnes handicapées) a droit à l'accès au sport adapté à l'école.
La promotion du sport adapté est un projet essentiel de la Ville, mis en œuvre par la direction des sports en collaboration avec les associations et doté de subventions municipales. Objectif : l'inclusion. Ainsi, une vingtaine d'enfants étaient présents à la

journée porte ouverte de l'USMV Gymnastique, qui a eu lieu en octobre.
Une convention a été passée avec l'institut médico-éducatif La Gabrielle de Claye-Souilly, « plateforme d'établissements et de services pour personnes en situation de handicap mental favorisant l'inclusion scolaire, éducative, professionnelle et sociale ». Une des missions de la direction des sports, est d'accueillir les enfants en situation de handicap. Une trentaine de jeunes villeparisiens et villeparisiennes fréquentent le centre.

Le sport associatif

Conformément a ses engagements, la Ville soutient l'ensemble des associations sportives villeparisiennes. Ce sont au total une trentaine d'associations, notamment l'Office municipal des sports (OMS) et l'Union sportive municipale de Villeparisis (USMV) qui regroupe dix-huit associations de bénévoles, qui œuvrent à longueur d'année sur le terrain. Elles rassemblent environ 4 000 adhérents, jeunes et adultes, qui pratiquent une ou plusieurs disciplines de sport collectif, de loisirs ou de compétition proposées à Villeparisis.

La parole à…

Villeparisis a un tissu associatif très riche. Développer de nouveaux équipements telle que la salle de gymnastique mais aussi la réflexion des structures existantes, font partie des priorités de la municipalité. Il s'agit également de poursuivre nos actions concernant la politique sportive pour tous, le handisport et d'accompagner les écoles dans le sport éducatif.

CYRILLE GUILBERT
ADJOINT AU MAIRE CHARGÉ
DU SPORT ET DE L'ÉDUCATION SPORTIVE.

SUR LE TERRAIN

Des travaux engagés

Un mur d'escalade

Érigé dans l'enceinte du gymnase des Petits-Marais pendant l'été 2021 le mur d'escalade est accessible, en présence d'un éducateur sportif spécialisé. Coût : 47 813 euros TTC.

Un anneau de vitesse du roller

Réhabilitée durant l'été, fêtée le 24 septembre, la piste en extérieur pour fans de glisse en roller mesure 166 m de circonférence. Elle pourra accueillir des compétitions de niveau régional et départemental. Aujourd'hui l'accès se fait *via* les associations. C'est une activité qui nécessite d'être encadrée et un sport qui se pratique avec de bonnes protections, la vitesse à roller pouvant atteindre 30 km/heure. Coût : 404 017 euros TTC.

Un terrain de foot synthétique

Les travaux commencés en juin se sont achevés ce mois-ci. L'inauguration de ce terrain non couvert aura lieu en décembre. Avec ce nouveau terrain, le stade des Petits-Marais offre désormais aux amateurs de foot à onze ou à huit deux terrains en herbe et deux synthétiques. Le « petit dernier » bénéficie d'un revêtement écologique, à base de noyaux d'olives concassés. Coût : 877 557 euros TTC.

La piste de BMX

L'ancienne piste de vélo de cross (BMX) sera remplacée par une piste aux normes et modernisée : trois mois de travaux dont la fin est prévue pour janvier 2022. Très attendue, la nouvelle piste pourra accueillir des compétitions régionales.

Et en projet : une salle de gymnastique

Située près du gymnase Aubertin, ce nouvel équipement verra le jour en 2023. Il sera équipé de matériel fixe et apportera un meilleur confort aux adeptes de gymnastique. Il devrait aussi bénéficier aux établissements scolaires proches. Coût estimé à 2,5 millions d'euros TTC.

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Séance de badminton au gymnase Aubertin.

Des activités sportives durant les vacances

Après la découverte de sports émergents comme tchoukball (jeu de ballon sur trampolines), kin-ball (3 gros ballons à 3 équipes), basketball, baseball ou encore football américain, cet été, la direction des sports va proposer à chaque vacances scolaires le programme «du sports pour les vacances». Objectifs : proposer gratuitement des activités sportives pour tous les âges ainsi que l'initation à de nouvelles disciplines sportives.

Le défi annuel handisport

Gymnastique, football et tennis de table étaient au programme de la première édition de ce Défi annuel handisport qui a eu lieu en juin dernier et a rassemblé 80 participants : enfants des écoles et du centre de La Gabrielle. Même mot d'ordre que pour la Semaine des sports de balle : rendez-vous en 2022 pour la deuxième édition.

Retrouvez les résultats des clubs sportifs de la ville sur villeparisis.fr.

Le Pass'agglo Sport

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Le *Pass'agglo* Sport de la CARPF (Communauté d'agglomération Roissy Pays de France), d'un montant de 50 euros, est une aide pour les personnes les plus démunies, qui peut se cumuler avec le *Pass' Sport* de l'État, également d'un montant de 50 euros. Accessible aux jeunes jusqu'à 18 ans, le *Pass'agglo* Sport a trouvé son public : début octobre, 700 pass avaient été attribués. Sérieux coup de pouce pour aider à pratiquer un sport, le pass fonctionne en partenariat avec 80 % des associations de la ville.

Où faire du sport à Villeparisis ?

Découvrez la carte interactive des équipements sportifs sur Villeparisis.fr. Depuis la refonte du site Internet de la Ville, vous pouvez dorénavant retrouver tous les équipements et sites sportifs de la Ville.
Directement en page d'accueil, cliquez sur «Carte interactive» dans la rubrique «Les services les plus demandés» ou dans la rubrique «Ça bouge» puis «Pratiquer une activité physique».

L'UMSV Roller skate sur la nouvelle piste de patinage dans le quartier Normandie-Niemen.

Foot au collège et Académie Diomède

Le collège Gérard Philipe accueille depuis la rentrée 2021 une section sportive foot, labellisée par l'Éducation nationale. Il s'agit d'un partenariat passé avec l'Académie Diomède, créée par le champion du monde 1998 Bernard Diomède et basée sur *«un projet éducatif complet qui replace l'avenir de l'enfant au cœur de toutes les préoccupations».*
Cette section réunit 15 élèves de 6e (12 garçons et 3 filles), sélectionnés sur tests techniques. Le but est d'utiliser le football comme un levier d'éducation. À terme, la section sera désectorisée : des enfants des autres collèges de la ville pourront l'intégrer. Les collégiens s'engagent pour toute la durée du 1er cycle de leurs études secondaires, de la 6e à la 3e. Ils effectuent 4 heures de football deux fois par semaine, en plus de leur activité dans leur club et des cours d'EPS.

loisirs

20 CIRQUE

21 MÉDIATHÈQUE

22 LUDOTHÈQUE

Spectacle vivant

Quel cirque !

Vivez un moment festif et joyeux : nouveau partenaire du réseau de promotion du cirque contemporain CirquEvolution, la Ville s'associe à l'organisation du spectacle « (V)ivre », proposé les 12 (séance scolaire), 13 et 14 novembre par la fanfare Circa Tsuïca de la compagnie Cheptel Aleïkoum. Un chapiteau sera dressé face à la gare RER, côté Mitry-Mory. Onze musiciens-acrobates vont y évoluer en vélos acrobatiques, roue allemande, trapèze et corde volante, sur le thème des rythmes du mouvement de la rue, comme autant de petits riens agrandis à la loupe, de petits instantanés de vie.

Autour de ce temps festif, d'autres actions sont déployées à Villeparisis. Ainsi, huit classes des écoles élémentaires Célestin Freinet et Normandie Niemen ont déjà accueilli fin octobre et début novembre la pièce « Quel cirque ! ». Des maquettes, des photos, des objets liés au monde du cirque ont servi à raconter ces métiers et leur histoire. Les élèves ont construit leur propre spectacle.

Pendant les vacances de la Toussaint, animateurs-circassiens sont intervenus auprès des enfants des centres Berny et Célestin Freinet pour des temps d'initiation, avant de se rendre sous le chapiteau de l'association « Sham spectacles » pour des ateliers de jonglage, et d'équilibre aérien. Le 6 novembre dernier, un atelier d'initiation circassien a été ouvert aux familles au même endroit.

Le conservatoire municipal, *via* son orchestre d'harmonie, est également associé à l'opération. Les élèves participeront à une répétition générale avec la fanfare Tsuïca et joueront à la représentation du 13 novembre.

Des élèves des trois collèges de Villeparisis assisteront à la séance scolaire du 12 novembre, et les seniors de la Résidence Octave Landry bénéficieront d'ateliers d'initiation aux arts du cirque avant d'assister à la représentation. Enfin, la médiathèque municipale prolongera au printemps prochain cette découverte du cirque par l'accueil de plusieurs spectacles. Participez à la vie du cirque en devenant bénévole ! Vous aiderez à placer les spectateurs avant d'assister à l'une des trois séances et découvrirez ainsi les coulisses du chapiteau.

Renseignements au 01 60 21 21 04.

Un spectacle interactif

Jouer avec la fanfare Circa Tsuïca, c'est possible. Car ce spectacle « (V)ivre » est interactif et propose aux musiciens amateurs de tous niveaux de partager ce moment festif, dès lors que leur instrument de prédilection est acoustique et mobile. Des partitions commentées (dans différentes tonalités selon l'instrument) sont disponibles sur internet. Un tutoriel est à disposition pour livrer des explications. Le jour du spectacle, la partition apprise, il suffit de venir sous le chapiteau avec son instrument et de suivre les signes du chef d'orchestre. Un lapin apparaitra pour donner le « top départ ».

Programme complet sur villeparisis.fr. Séance scolaire vendredi 12 novembre (14 h 30). Tout public samedi 13 novembre (20 h 30) et dimanche 14 novembre (16 h). Restauration possible sur place le samedi. **Entrée :** 5 euros (scolaires, moins de 18 ans, chômeurs), 10 euros (adultes habitant Villeparisis et la Communauté d'agglomération) et 17 euros (adultes hors agglomération).

Médiathèque municipale

À chacun sa musique de film

Ils s'appellent Michel Legrand, Éric Serra, Vladimir Cosma, Francis Lai ou Yann Tiersen. Mais il faudrait également citer Ennio Morricone, Nino Rota, John Barry, John Williams, Hans Zimmer et bien d'autres. Leurs musiques ont illustré nombre de films légendaires et nous sont restées en mémoire. Samedi 27 novembre (de 15 h à 17 h), la médiathèque municipale propose un « café musique », un temps d'échange où partager ses coups de cœur, ses souvenirs. Ce sera aussi l'occasion d'en apprendre un peu plus sur ces compositeurs.

Afin de tester les connaissances des Villeparisiens présents, un quizz musical sera proposé. Pour l'occasion, les participants pourront se replonger dans les grandes bandes originales du cinéma de ces 50 dernières années, *via* un écran tactile diffusant une play-list commentée. Une sélection de CD et de DVD issus du catalogue de la médiathèque sera mise à disposition.

Cette manifestation lancera la thématique de fin d'année autour du cinéma et de sa musique.

Sur réservation, à partir de 12 ans.
Renseignements au 01 60 21 21 60.

Lecture

Premier roman d'une Villeparisienne

Villeparisienne jusqu'à ses 20 ans, Marjolaine Solaro (42 ans) a fréquenté la maternelle Aristide Briand, la primaire Anatole France, le collège Gérard Philipe, ajoutant aussi à son parcours une carrière d'athlète et d'entraîneur pendant 14 ans à l'USMV Gymnastique. Son père, Jean Boully, était journaliste sportif et écrivain. Un héritage qui l'a rattrapé depuis bien longtemps : après une dizaine de guides pratiques sur la maternité et le « zéro déchet », elle a publié son premier roman « Jamais je ne t'oublierai » avant l'été chez Fayard.

Bloggeuse et influenceuse à succès sous le nom de Marjoliemaman depuis 2008 sur son thème de prédilection, après dix années comme journaliste et présentatrice télé en région parisienne, elle a mis le cap en 2011 sur la Bretagne, et Lorient. C'est là-bas qu'elle a donc écrit ce roman rempli d'humanité. Une histoire de rencontres et de liens invisibles qui unissent des gens qui ne se connaissaient pas, avec trois personnages principaux au bout du rouleau. Il y est aussi question de maternité, bien sûr. L'histoire a plu : le roman a déjà été réimprimé.

« Jamais je ne t'oublierai », de Marjolaine Solaro, aux éditions Fayard.

Villepa'Créa

Cherche artistes villeparisiens

Cuir, tissus, cuivre, calligraphie, tricot, porcelaine, vitraux, émaux, mosaïque, composition fleurale… Le salon des arts créatifs (Villepa'Créa), qui sera organisé les 15, 16 et 17 avril 2022 au centre culturel Jacques Prévert, recherche des exposants villeparisiens, passionnés d'artisanat.

Une soixantaine de stands en tout devraient être présents sur place, où les visiteurs pourront découvrir le travail des créateurs lors de ce salon. Des ateliers d'initiation et d'explications à certaines techniques artisanales seront également proposés. Des jeux sont également prévus à l'extérieur du centre culturel pour les enfants, tout comme un espace restauration.

Pour candidater, envoyez des photos de son travail à l'adresse mail evenementiel@mairie-villeparisis.fr.

À l'agenda *(Sous réserve du contexte sanitaire)*

Agenda complet sur villeparisis.fr.

THÉÂTRE : «DRÔLE DE CAMPAGNE»
Dimanche 7 novembre (15h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
Samedi 11 novembre (11h15)
Place Henri-Barbusse

MOI(S) SANS TABAC
Vendredi 12 novembre (18h30)
Addictions : rencontre avec un psychologue
Au Point Information Jeunesse

RENCONTRE LITTÉRAIRE
Sélection automnale des bibliothécaires
De la Médiathèque municipale
Samedi 13 novembre (10h30)

CIRQUE FANFARE «(V)IVRE»
Samedi 13 (à 20h30) et dimanche 14 novembre (à 16h)
Sous chapiteau
Rue Paul Gauguin
À Mitry-Mory

HUMOUR : TOM VILLA
Samedi 13 novembre (20h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

VARIÉTÉ : HUGUES AUFRAY
Dimanche 14 novembre (15h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

BALADE SENIORS
Mardi 16 novembre (9h30)
Inscription Service Animation Résidence Octave Landry
01 64 27 07 95

RACONTOIR (DÈS 6 ANS)
Au fil des contes
Mercredi 17 novembre (14h30)
À la médiathèque municipale
Avec l'association Les Conteurs du Racontoir

MOI(S) SANS TABAC
Rencontre avec un hypnothérapeute
Mercredi 17 novembre (18h30)
Au Point Information Jeunesse

JEUNE PUBLIC : DROITS DEVANT !
Spectacle musical dès 5 ans
Mercredi 17 novembre (14h)

REMISE DES DIPLÔMES DES MÉDAILLES DU TRAVAIL
Samedi 20 novembre (10h)
Salle polyvalente de la Maison Pour Tous

LOTO DE L'OMS
Samedi 20 novembre (9h)
Au gymnase Aubertin

CONCERT : THE RABEATS
Samedi 20 novembre (20h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

FESTIVAL FOLKLORIQUE
Dimanche 21 novembre (dès 8h30)
Par Les petits coins du Portugal

THÉÂTRE : «TSUNAMI»
Dimanche 21 novembre (15h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

THÉÂTRE : «LE PETIT COIFFEUR»
Mardi 23 novembre (20h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

ATELIER YOGA ET CONFECTION DE COSMÉTIQUE
Mardi 23 novembre et mardi 7 décembre (14h)
Local Le Trait d'union
Face à l'école Joliot-Curie
Par l'association Relaxis

JEUNE PUBLIC : MICHKA
Conte de Noël du Père Castor (dès 3 ans)
Mercredi 24 novembre (14h)
Au Centre culturel Jacques Prévert

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES
Jeudi 25 novembre

ATELIER PARENTS-ENFANTS
(Enfants moins de 3 ans)
Samedi 27 novembre (10h)
À la médiathèque municipale Elsa Triolet
Avec l'association «La Parenthèse»

CONCERT CLASSIQUE : RÉSONANCES
Orchestre national d'Île-de-France
Samedi 27 novembre (20h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

THÉÂTRE : «JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI...»
Dimanche 28 novembre (15h30)
Au Centre culturel Jacques Prévert

THÉÂTRE : «JE T'AIME FORT»
Lundi 29 novembre (20h)
Au Centre culturel Jacques Prévert

ÉLÈVES EN SCÈNE
Par le Conservatoire municipal
Mardi 30 novembre (20h)
Salle polyvalente de la Maison Pour Tous

RENCONTRE LITTÉRAIRE
Les P'tits bouts bouquinent
Samedi 4 décembre (10h)
À la médiathèque municipale

LUDOTHÈQUE

Fantômes et sorcières

Jusqu'au 20 novembre, la ludothèque municipale de Villeparisis célèbre les fantômes, citrouilles et sorcières. Elle met en avant ses jeux dès quatre ans portant sur ce thème. Ils s'appellent Hush hush petite sorcière, Sorcière pain d'épices, La fête des ombres, Chasse monstre, L'escalier hanté, La potion des sorciers ou encore Mysterium. Ces jeux attendent les visiteurs, des plus jeunes aux adultes, pour s'y adonner sur place. Il est également possible à la ludothèque de poursuivre l'expérience en se déguisant, au choix, en citrouille, en squelette, en pirate ou encore bien sûr en sorcière. Le déguisement est prêté. Rappelons que pendant les vacances de la Toussaint, les ludothécaires ont aussi proposé des ateliers pour les enfants de moins de quatre ans sur le thème «Jouons avec les lumières, jouons avec les couleurs» dans un espace sensoriel en forme d'igloo gonflable.

Ludothèque municipale, place Wathlingen (Mail de l'Ourcq). Ouvert les mardis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Le samedi de 14 h 30 à 18 h. Tél. : 01 64 67 08 48.

Plus d'infos sur villeparisis.fr

MONIQUE BÉDIER
ÉCOLE DU CHAT DE VILLEPARISIS

Monique Bédier est la présidente investie de l'association «L'École du chat», qui compte une vingtaine de bénévoles. Oasis bienveillante pour les chats et chatons abandonnés, parfois trouvés sur la voie publique, voire déposés dans une boite à l'entrée, l'École du chat de Villeparisis a installé son refuge depuis 15 ans au bout de la rue de l'Industrie, près du Club canin.

L'équipe de bénévoles recueille, soigne, nourrit, bichonne, mais aussi stérilise et identifie (une puce électronique pour figurer dans un fichier national) les matous qui sont ensuite proposés à l'adoption.

Pour faire vivre l'association, Monique Bédier recrute toute l'année des bénévoles pour nettoyer les lieux, sociabiliser et jouer avec les pensionnaires tous les jours. L'association vit de dons, et des collectes effectuées à Truffaut et Leclerc. Elle y récupère des croquettes, du lait maternisé, de l'antiparasitaire, des griffoirs ou encore des jeux. Sa prochaine collecte sera organisée en début d'année. *« Nous recherchons notamment des couchages mais aussi des familles d'accueil ».*

« S'occuper d'un animal est exigeant. C'est bien plus qu'un jouet de Noël mignon offert à son enfant et dont on finit par se lasser, comme elle le rappelle. On signe pour 15 ans minimum, souligne-t-elle. *C'est du temps à consacrer. Cela a aussi un coût. Et on ne peut pas l'abandonner quand arrivent les vacances. Il faut réfléchir avant. »* C'est le message véhiculé par bien d'autres associations défendant le bien-être animal, comme À toutes pattes (ATP) à Villeparisis. À l'École du chat, et ses 35 places d'accueil occupées, on ne cherche pas à confier à tout prix un animal quand un visiteur intéressé arrive. *« Dans l'adoption, il faut sentir une envie réciproque. Sinon, c'est un animal que l'on reverra chez nous. Et puis une famille doit donner des garanties, notamment disposer chez elle d'une pièce dédiée, au calme, où des chatons pourront jouer. Les gens comprennent mal qu'il nous arrive de refuser. Pour autant, nous faisons au mieux, dans l'intérêt des chats. »*

Contact : 07 72 04 13 40 et assochatsvilleparisis@gmail.com.

Marché couvert

Déménagement sous la halle

Débutée en fin d'été, la réhabilitation du marché couvert du Mail de l'Ourcq atteint une première phase importante : tout en restant sous la halle, une partie des commerçants va déménager dans la semaine du 22 novembre.

Ils vont temporairement s'installer à quelques mètres, côté fresque, le temps de la construction de leurs nouveaux étals, plus modernes, plus lumineux, mieux équipés (eau, électricité). Les anciens, eux, seront cassés et évacués. Quand ils retrouveront leur place d'origine, d'autres commerçants bougeront à leur tour, temporairement.

Depuis le lancement du chantier, la zone de stockage des déchets, le local électrique, le bureau du placier et les sanitaires sont en rénovation. Mi-octobre, des ouvriers montés sur des échafaudages démontaient aussi au plafond des éléments du chauffage. Un plafond qu'il est prévu d'abaisser.

Cette réhabilitation était devenue nécessaire afin de redynamiser ce marché vétuste et plus aux normes, construit dans les années 80. Elle se veut soucieuse de minimiser son impact environnemental. Pendant les travaux, qui devraient durer jusqu'à l'été 2022, la halle demeure accessible aux clients. Seule la séance du mercredi est suspendue. Les volants, eux, resteront bien présents à l'extérieur.

Plus d'infos sur villeparisis.fr

Commerces en villes

Les Salines de Brouage

Place Henri Barbusse

La cabane à huîtres « Les Salines de Brouage » est de retour place Henri Barbusse pour y passer un hiver festif, les samedis (de 9 h à 19 h) et dimanches (de 9 h à 13 h) jusqu'au 27 mars 2022. Ce commerce propose de la vente directe du producteur au consommateur : achats d'huîtres venues du bassin des Marennes d'Oléron (fine de claire, longue, spéciale…) et de crustacés mais aussi de vin blanc de l'Île de Ré. La cabane à huîtres sera aussi exceptionnellement ouverte les vendredis 24 et 31 décembre de 9 h à 19 h.

Passez commande auprès de Roger au 07 50 49 54 50

Maman Poule

95, rue Jean Jaurès

Changement d'enseigne pour cet établissement de restauration rapide de la rue Jean Jaurès, au Parisis. Il est possible d'y manger sur place, d'acheter pour emporter ou de se faire livrer. Il est ouvert tous les jours de 11 h 30 à 22 h.

Contact : 01 60 21 08 09

La Bouche Gourmande

75, avenue du Général-de-Gaulle

Ouverte depuis le 18 octobre dans le quartier de la Poste, cette boucherie / charcuterie (viande française de qualité annoncée) fait aussi traiteur, avec des plats à agrémenter sur place de vins et de fromages. On y propose un service de repas à emporter frais et fait maison chaque midi sous forme de menu simple et accessible à tous.

Contact : 01 60 94 06 09

tribune

LIBRE EXPRESSION

GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS / LE DÉNI ET LE MENSONGE, SEULS OUTILS D'UNE OPPOSITION DÉMAGOGUE !

L'élection présidentielle approche et nombre de médias accompagnent leurs analyses politiques d'un « fact-cheking » nécessaire pour traquer les fausses vérités et mensonges assénés comme autant de certitudes et d'arguments de campagne par certains candidats.
À Villeparisis, le « fact-checking » serait aussi bien utile tant notre opposition enchaine les contres vérités, refuse le devoir d'inventaire, s'attribue des mérites qui ne sont pas les siens et invente des chiffres et des faits. Bref, une opposition qui crie encore victoire même lorsque ses arguments sont vaincus.
Un seul exemple, s'agissant du nombre de logements sociaux, notre opposition annonce aujourd'hui qu'il en reste encore 500 à créer. Or cette ancienne majorité a bien validé le Programme Local de l'Habitat et sa production d'agréments de plus de 490 logements sociaux d'ici 2025. Plus de 280 logements ont été agréés sur la période 2018/2020, dont une partie a déjà été livrée ou est en cours de construction. Il reste donc près de 210 logements sociaux à produire.
Alors pourquoi ce mensonge ? Pour faire oublier leur responsabilité dans la « mise sous tutelle de l'État » en matière d'urbanisme ? Pour faire oublier leur responsabilité dans cette densification non maîtrisée et ses conséquences (circulation, stationnement, assainissement) ? Ou tout simplement pour oublier leur propre responsabilité ?
Le pire est d'oublier que maintenant que nous sommes élus, nous avons accès à l'ensemble des documents pour pouvoir prouver et démontrer.
Les élus du groupe Parti Socialiste et apparentés

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET PROGRESSISTES / L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ D'UN PROJET POLITIQUE À LA HAUTEUR DE L'AFFRONTEMENT DU CAPITAL !

L'actualité politique au plan national est marquée par les hausses des tarifs de l'énergie, l'entrée en vigueur de la réforme de l'assurance chômage, la volonté de prolonger l'état d'urgence et le pass sanitaire. Ces sujets qui impactent nos vies quotidiennes appellent un projet politique fort à la hauteur de l'affrontement avec le capital. En témoigne, la demande très forte sur le pouvoir d'achat, notamment face, aux hausses des factures des prix de l'énergie et du transport. En lien bien évidemment avec cet enjeu, vient celui des salaires, des retraites et de l'emploi.
Face à ces problématiques, la question des intérêts du monde du travail, du besoin de justice sociale et d'égalité doit devenir une priorité et reprendre toute sa place et ne plus être occultée par la question identitaire et les thèses de l'extrême droite qui saturent le débat politique et créent un climat social nauséabond.
Si sur le plan local, des dispositions d'aide et d'accompagnement comme le quotient familial, ou l'aide aux étudiants confrontés à la précarité sont des moyens d'amoindrir les difficultés, elles ne peuvent absorber les difficultés grandissantes de beaucoup de citoyens.
C'est pourquoi, les salaires, l'emploi, la formation et le pouvoir d'achat de tous doivent être au cœur des débats politiques. Aussi, nous continuons à soutenir les actions menées pour stopper le projet élitiste et inutile du CDG Express, et pour améliorer les transports du quotidiens utilisés par de nombreux villeparisisiens.
C. Guilbert, C. Ginguené, A. Gorez, S. Russo, F. Menzel, L. Strulovici, P. Giacomel

GROUPE EUROPE ECOLOGIE-LES VERTS / ARRÊTÉ ANTI PESTICIDES DE VILLEPARISIS, C'EST MAINTENANT QUE TOUT SE JOUE

L'arrêté contrôlant l'usage des pesticides a été signé par le maire le 8 octobre. À l'heure où paraîtra cette tribune, M. le préfet de Seine-et-Marne aura certainement saisi le tribunal administratif pour faire annuler notre arrêté. Attendons le résultat de sa saisine. Il faut dire que l'action des préfets contre ce type d'arrêté ne contient aucun moyen raisonnable. En effet, les produits phytopharmaceutiques de synthèse peuvent sans aucun doute être CONSIDERES COMME DES DECHETS quand ils se retrouvent dispersés au dehors de la parcelle ciblée par l'agriculteur et c'est exactement sur cette base que repose notre arrêté. Une des prérogatives d'un maire, c'est LA LUTTE CONTRE LES DECHETS SAUVAGES, d'autant plus lorsqu'il s'agit de déchets dangereux. Il en va de la protection de la population. Ainsi, on peut considérer que les directives données aux préfets par le ministre de l'intérieur (et peut-être celui de l'agriculture) sont anachroniques. Le réchauffement climatique s'accélère au-delà des prévisions du GIEC et la disparition de nombreuses espèces animales est en cours. La raison se trouve donc sur notre terrain. Les quelques 200 communes ayant pris ce type d'arrêté sont soutenues par le maire de Sceaux (92), secrétaire général de l'Association des maires de France (AMF) et président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale (CSFPT). D'ailleurs, le tribunal administratif de Cergy-Pontoise lui avait donné raison contre l'avis du préfet. NOUS SOMMES DONC EN DROIT DE POURSUIVRE CE COMBAT DE SANTE PUBLIQUE sans laquelle la démocratie perd une partie de son sens. Philippe LE CLERRE - EELV

GROUPE VILLEPARISIS, L'AVENIR POUR AMBITION / LOGEMENTS SOCIAUX, LA GRANDE ILLUSION ?

On le sait, cette municipalité est allée au devant des exigences des services de l'Etat en matière de logements sociaux et a pris des engagements dont on découvre peu à peu les conséquences.
La 1ère a été de sortir de la carence. La contrepartie est simple, en 2019, il y avait 2183 logements sociaux, on doit en construire 500 de plus. Où ?
Dès lors, à quoi sert l'étude de circulation lancée à grands frais afin de réduire les embouteillages si demain, on ne peut plus circuler en ville.
Avec toujours plus de monde, plus de béton, on n'en a pas fini avec les inondations !
Pour commencer, le maire vient de signer une convention avec l'établissement foncier d'Île-de-France pour acquérir des terrains en vue de construire 200 logements face à la mairie et sur le site de l'ancien Leclerc.
Que deviendront l'espace vert de proximité que nous avions prévu, avenue du Général De Gaulle et le terrain qui devait accueillir la nouvelle école ?
La municipalité a fixé un barème pour l'attribution des logements sociaux qui donne priorité aux Villeparisiens, très bien, **mais sans faire de différence entre ceux arrivés à Villeparisis depuis quelques semaines et ceux qui y habitent depuis des années.** C'est totalement injuste. Pire, cela risquerait d'inciter certains à se faire « héberger » à Villeparisis pour augmenter leurs chances d'obtenir un logement. Malgré notre demande insistante, le maire a refusé de prendre en considération ce critère dans les priorités d'attribution de logements. Pourquoi ?
Faudrait t'il inscrire nos enfants dès leur entrée en 6e afin qu'ils aient une chance d'obtenir un jour un logement à Villeparisis ?
Bon courage à tous !

Villeparisis, l'Avenir pour Ambition

CLAUDE SICRE DE FONTBRUNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

La direction de la publication rappelle que la Ville se refuse à toute intervention, modification ou censure sur le contenu des textes qui, par définition, n'engagent que leurs auteurs.

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de ville – 32, rue de Ruzé
CS 50105 – 77273 Villeparisis cedex
Tél. : 01 64 67 52 00

LES SERVICES MUNICIPAUX :

Guichet unique : ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45, et le samedi de 8 h 30 à 11 h 45.

Centre Communal d'Action Sociale : ouvert les lundis et jeudis de 8 h 30 à 12 h, les mardis et vendredis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Les 1er et 3e samedis du mois de 8 h 30 à 12 h.
Tél. : 01 64 67 52 34 ou 52 46

Urbanisme : dépôts de dossiers aux horaires de la mairie. Rencontre avec un instructeur sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredi de 8 h 30 à 12 h.
Tél. : 01 64 67 52 47 ou 52 89
Permis de louer : appeler le **01 64 67 52 68 ou 52 07.**

Maison de la Vie associative Micheline Gléveau (au parc Balzac) : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf le jeudi et le samedi de 8 h 30 à 12 h uniquement.
Tél. : 01 60 21 21 00

Police municipale : accueil du public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.
48, avenue du Général-de-Gaulle
Tél. : 01 64 67 54 86 ou 06 85 91 69 41

EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

Approuve la charte de la vie associative, qui formalise le partenariat entre la commune et les associations, et les accompagne dans leurs activités.

Approuve la mise en place d'une cotation s'agissant des demandes de logement social.

Modifie le Plan local d'urbanisme.

Approuve le lancement d'une procédure d'enquête publique parcellaire pour l'acquisition des terrains à la réalisation d'un pôle lycée sur le territoire de la commune de Villeparisis.

Les comptes rendus sont disponibles sur le site de la Ville. Prochain Conseil municipal prévu le mardi 16 novembre (19 h).

INFORMEZ-VOUS VIA LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE
Twitter : @villeparisis77 Facebook : Villeparisis
Instagram : villeparisis77 Notre chaîne Youtube.com
Et aussi le site Internet : villeparisis.fr et sa newsletter Villep@flash

état-civil

Septembre 2021

Naissances

Alyssa LECHANGEUR
Alma THIEBAUT RODRIGUES
Adam DIONGUE
Ayan CHAMPIGNY
Loélya DHAËSE
Nolan DAVIDAS
Ruben DA COSTA PEREIRA
Kiana LE BLOND
Sayana EL GHALI
Naïm ABDELAAL
Nelya MADRÉ
Aylan ESSADEK

Pacs

Steeven FORTAS et Élodie ZERO
Étienne JAFFRÉ et Kelly BERTONNIERE

Mariage

Guy MARRELLEC et Lou IRIE
MAPEKA MAWAMBA et Élodie TSHIMANGA LUANDA
Denis CADADEC et Deborah ELENI dit TROLLI

Décès

Florent BELSER
Liliane HABERT épouse PALLY
Michel RAMIREZ
Khedidja SEBBOUH veuve OUADAH
Pierre DAMEL
Christiane ODONE veuve D'ANELLA
Noëlla GUILLELMINOT
Manuel OLIVEIRA MORAIS

PHARMACIES DE GARDE DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ

Les pharmacies figurant ici sont les plus proches de Villeparisis. Les horaires étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous y rendre. La nuit, se déplacer au commissariat (place Henri Barbusse, tél.: 01 60 21 36 50) muni de l'ordonnance qui vous a été délivrée et d'une pièce d'identité. Vous serez orientés vers l'officine de garde. **Pour plus d'informations, consulter** monpharmacien-idf.fr.

24 H/24 PHARMACIE KHUN BAY
Maison de santé
Centre Commercial Bay 1
1, Promenade du 7e Art
77200 Torcy
01 60 05 86 36

07/11-PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux 93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid: vaccination et test antigénique)

11/11-PHARMACIE ESCALE SANTE 77
22, rue du Général-de-Gaulle
77181 Courtry
01 60 20 23 67
(Covid : test antigénique)

PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux
93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE JAUGEON
Centre commercial Carrefour
77410 Claye-Souilly
01 60 27 61 61

14/11-PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux
93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE PRINCIPALE
21, avenue de la Gare
93420 Villepinte
01 48 61 59 99

21/11-PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux
93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE FONTAINE MALLET
86, avenue Emile Dambel
93420 Villepinte
01 48 60 12 90
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE BOUCHOUCHA
25, rue Paul Vaillant-Couturier
77290 Mitry-Mory
01 64 27 11 20

28/11-PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux
93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE PRINCIPALE
21, avenue de la Gare
93420 Villepinte
01 48 61 59 99

PHARMACIE JAUGEON
Centre commercial Carrefour
77410 Claye-Souilly
01 60 27 61 61

05/12-PHARMACIE MATAGA
72-74, rue de Meaux
93410 Vaujours
01 48 60 60 80
(Covid : vaccination et test antigénique)

PHARMACIE GARE DU VERT GALANT
8, place de la Gare 93420 Villepinte
01 48 60 64 84

COLLECTES

Avant une prochaine baisse du rythme des collectes des déchets végétaux à venir en décembre, le Sigidurs (qui gère les ramassages à Villeparisis) garde la cadence en novembre. Pensez à sortir vos déchets la veille au soir, en laissant le passage pour les piétons.

Déchets végétaux : Ils sont collectés les lundis matins 8, 15, 22 et 29 novembre pour le quartier de Bois Fleuri. Ce sera les mardis matins 9, 16, 23 et 30 novembre pour la zone violette sur la carte (est de l'avenue du Général de Gaulle, la rue Varlin et au sud de la rue Jean Jaurès). Pour la zone verte sur la carte (ouest de l'avenue du Général de Gaulle et la rue Eugène Varlin), la collecte se fera les vendredis matins 5, 12, 19 et 26 novembre.

Encombrants : Cette collecte intervient un mois sur deux. Il n'y en a pas en novembre. Prochaines dates en décembre, le 6 pour le secteur orange (à l'ouest de l'avenue Gide), et le 13 pour le secteur jaune (entre l'avenue Gide et les avenues Henri IV, Béarn et rue de l'Île-de-France). Le programme complet sera donné dans le magazine de décembre.

Si vous avez égaré le calendrier des passages des camions d'enlèvement avec les cartes des secteurs concernés, vous pouvez toujours le retrouver sur villeparisis.fr, sur sigidurs.fr ou alors venir le chercher en version papier au Guichet unique de la mairie.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRÉDÉRIC BOUCHE / **RÉDACTRICE EN CHEF :** LINA JALI / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION :** DAMIEN PFISTER / **RÉDACTION :** OLIVIER PELLADEAU, AUDE TOURNOUX / **SITE INTERNET :** VILLEPARISIS.FR / **PHOTOGRAPHIES/ILLUSTRATIONS :** MAHAMADOU KANTÉ, OLIVIER PELLADEAU, ANTOINE BOUCHARD, DANIEL BERNAL ET NOS PHOTOGRAPHES AMATEURS, ISTOCK / **RÉGIE PUBLICITAIRE :** CITHEA.COM (SEULE CETTE SOCIÉTÉ EST MANDATÉE PAR LA VILLE POUR LA GESTION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE VILLEPARISIS LE MAG) / **CONCEPTION/RÉALISATION :** CITHÉA. / **DÉPÔT LÉGAL :** 4e TRIMESTRE 2021 / **TIRAGE :** 12 400 EX. / **IMPRESSION :** GROUPE DES IMPRIMERIES MORAULT - IMPRIMÉ EN FRANCE - PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT / **DISTRIBUTEUR :** ISA PLUS / La conception et l'impression du journal que vous tenez entre vos mains sont intégralement financées grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). Aucun fond public n'est utilisé pour la réalisation du Villeparisis Le MAG.

IMPRIM'VERT®

PEFC 10-31-1668 Promouvoir la gestion durable de la forêt pefc-france.org

détente

Photo

Villeparisis vu par…

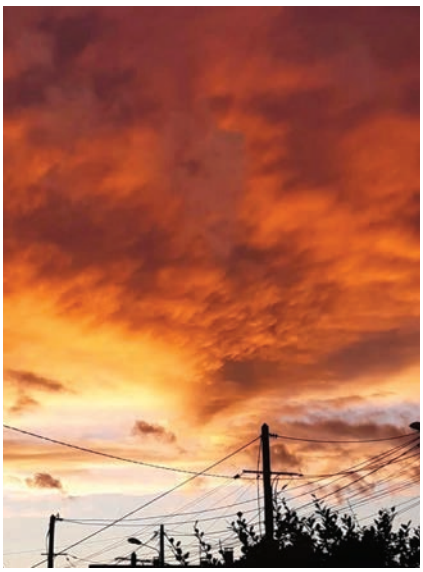

Chaque mois, Villeparisis Mag partage une photo de Villeparisien·ne issue du réseau social Instagram. Ce mois-ci, elle est signée de @_16h17.

Regarder

Des saveurs variées à ne savoir qu'en faire : le centre culturel Jacques Prévert accueillait les 9 et 10 octobre Villepa'Gourmand, le traditionnel et convivial salon de la gastronomie organisé avec la Ville. Près de 70 exposants proposaient aux visiteurs de goûter et repartir avec fromages, charcuterie, produits de traiteurs, pâtisseries, confiseries, miel ou encore boissons diverses. De nombreuses animations émaillaient ces journées. **Retrouvez sur villeparisis.fr l'album photos et la vidéo revenant sur cet événement.**

Écouter

La sélection CD de la Médiathèque

L'IMPÉRATRICE
Tako tsubo

Cette musique se veut à la fois moderne et empruntant à l'héritage du passé. On retrouve dans les arrangements et groove de ce groupe français mené par la chanteuse Flore B. les codes et douces sonorités aussi bien de la soul, de l'acid Jazz, de l'électro, de la pop, du néo-disco et parfois même du jazz, fortement teinté de chanson française. Toutes ces influences sont ici présentes tout au long de ces treize titres émouvants.

GRETA VAN FLEET
The Battle At Garden's Gate

Un héritage si lourd pour ce groupe américain de rock est difficile à digérer, mais est-ce bien utile de masquer une filiation aussi forte et adorée ? Les « Led Zep des années 2020 » explosent littéralement avec ce deuxième album rétro et sentant bon les seventies, libres et légères. Les mélodies sont raffinées et entêtantes, les sons imprègnent nos sens dès les premières notes. La voix surprend, interpelle puis finalement séduit. Tout cela pour livrer des chansons qui pourraient marquer l'histoire de demain tout en s'imprégnant totalement du passé.